



Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier
Structure animatrice Natura 2000
Maison des associations
03500 Châtel de Neuvre
Conservatoire.allier@espaces-naturels.fr



ETAT DES LIEUX DES BOISEMENTS, DES HAIES ET DES ARBRES ISOLEES SUR LE SITE NATURA 2000 « GITES DE HERISSON » 2011



Par :

Soissons Aurélie : chargée d'études, Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier

SOMMAIRE

I. Contexte et objectifs de l'étude	4
A. Localisation du secteur d'étude	4
B. Objectif de l'étude	4
II. Protocole d'étude	6
A. Typologie des éléments	6
B. Réalisation d'un état des lieux 2010.....	7
III. Résultat et analyse	7

Le site Natura 2000 « Gites de Hérisson » a été désigné principalement en raison de la présence de chauves-souris, en particulier une colonie importante de Murins à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*). La présence sur la commune de cette colonie est liée d'une part à la présence de gites favorables à l'espèce dans le bâti, et d'autre part à la présence de territoires de chasse de qualité à proximité. En effet, lors de la reproduction, les femelles doivent consommer de grandes quantités d'insectes afin d'alimenter les petits, ensuite, l'ensemble des individus devra emmagasiner beaucoup de réserves de graisse afin de réussir à passer l'hiver. Dans ces conditions, la survie de la colonie dépend tout autant de la qualité de son gîte (tranquillité, température...) que de la qualité et de la quantité de nourriture présente à proximité.

En ce sens, les boisements ainsi que tous les éléments structurants du paysage bocager tels que les haies ou les arbres isolés constituent, en tant que territoire de chasse privilégié des individus, un élément essentiel du site Natura 2000 « Gites de Hérisson ». Ils participent également à la richesse intrinsèque du site en tant qu'habitat de plusieurs insectes d'intérêt communautaire telles que le Lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*) ou le Grand capricorne (*Cerambyx cerdo*). De plus, ces éléments, en particulier les haies, constituent un maillage dense permettant la connexion biologique des surfaces boisées entre elles sur le site et en dehors, en particulier avec la forêt de Tronçais, située à seulement quelques dizaines de kilomètres de là, et abritant elle aussi des populations importantes de chauves-souris.

Etant donné l'ensemble de ces éléments, le CEN Allier, animateur Natura 2000, en partenariat avec la commune de Hérisson, collectivité porteuse du site, a souhaité entreprendre un état des lieux de la présence des éléments boisés, des haies et des arbres isolés sur le site.

I. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ETUDE

A. Localisation du secteur d'étude

L'étude a été réalisée sur l'ensemble du site Natura 2000 « Gites de Hérisson ». Celui-ci couvre 254 ha dont environ 50 ha de surfaces agricoles et 100 ha de surfaces boisées.

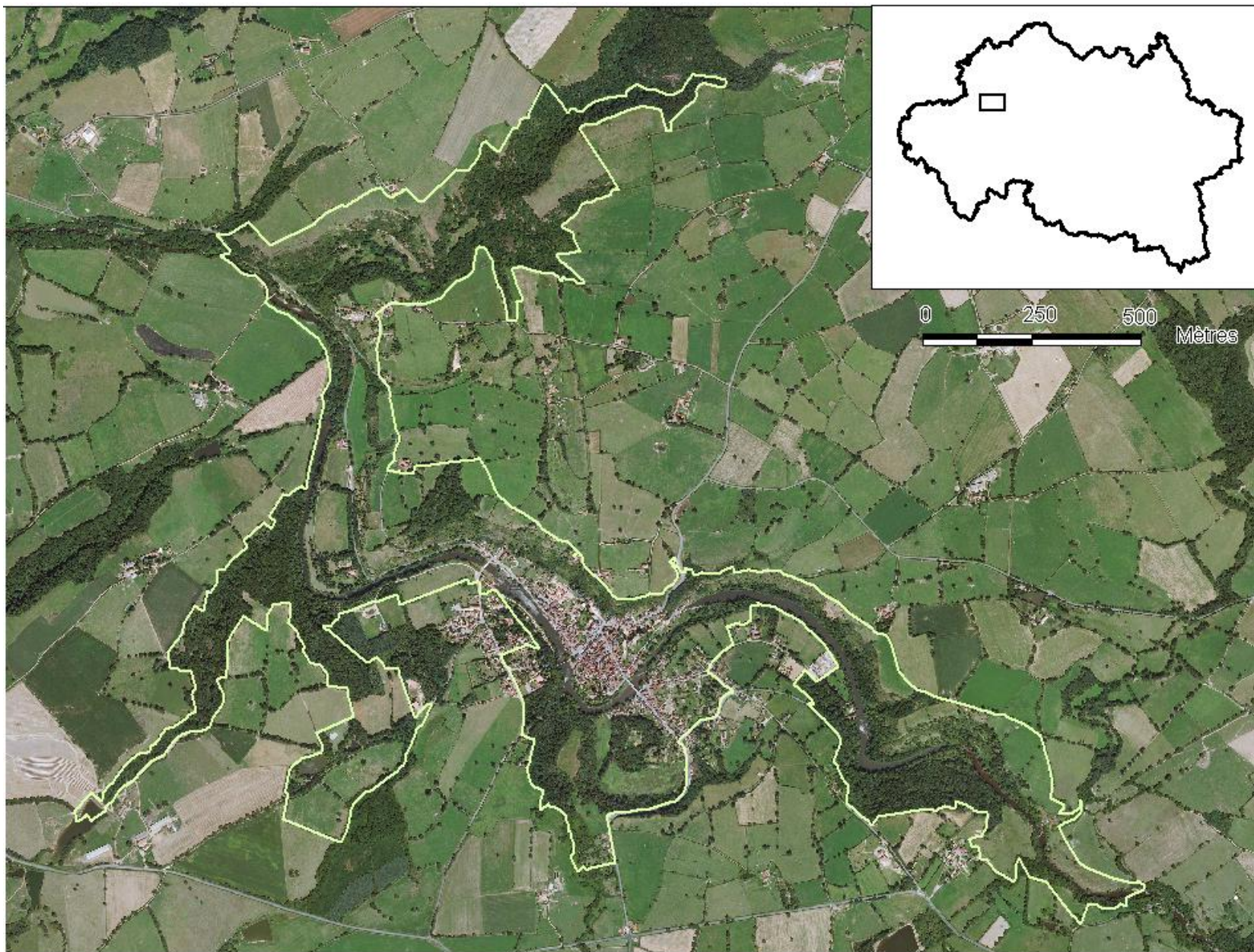
Carte 1 : localisation de la zone d'étude

B. Objectif de l'étude

L'objectif de l'étude est de réaliser un état des lieux quantitatif de la présence des boisements et des éléments linéaires et ponctuels du bocage en 2011 sur le site. Couplée à une analyse précise des territoires de chasse utilisés par les chauves-souris, elle permettra dans l'avenir d'essayer de mieux comprendre la présence des Murins à oreilles échanquées sur la commune de Hérisson ainsi que leurs exigences écologiques sur le site. Elle permettra également d'analyser l'évolution de ces éléments au cours du temps et de la mettre en relation avec la présence et l'évolution des populations de chauves-souris.



Haie en bord de chemin sur la commune de Hérisson, A. Soissons, CEN Allier



Carte 1 : localisation de la zone d'étude

II. PROTOCOLE D'ETUDE

Afin d'évaluer le nombre et le recouvrement des éléments boisés du bocage, une typologie de ces éléments a été réalisée. Celle-ci avait pour objectif d'être suffisamment simple pour permettre d'être appliquée par photo-interprétation et de manière rapide sur le terrain. Elle devait également être suffisamment complète pour permettre de répondre à la question posée : chiffrer de manière précise le nombre et le recouvrement des boisements et des éléments boisés du bocage sur le site.

A. Typologie des éléments

- **Les haies**

Les haies constituent des formations buissonnantes basses ou hautes en alignement. Elles peuvent délimiter une ou plusieurs parcelles ou bien être incluses dans une parcelle. L'ensemble des formations buissonnantes linéaires ont été classées dans cette catégorie. Lorsqu'elles sont associées à la présence d'arbres de haut jet, ces derniers ont été ajoutés en temps qu'arbres isolés au sein de la haie.

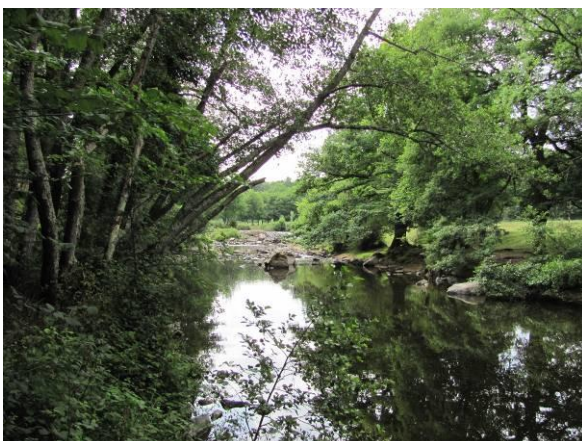
- **Les arbres isolés et en alignement**

Les arbres isolés sont situés de manière ponctuelle ou en alignement au sein du paysage, généralement dans une zone agricole, culture ou prairie, mais pouvant également être identifiés dans les haies, voire dans les fourrés, lorsque leur présence est très ponctuelle et qu'ils ne sont associés à aucune autre structure arborescente. Les arbres isolés et les alignements situés au sein des zones urbaines ont également été pris en compte.

- **Les boisements et fourrés**

Dans cette catégorie seront distingués :

- Les **plantations** : principalement de peupliers, de pins
- Les **boisements forestiers** : autres boisements non plantés, correspondant pour la plupart à des forêts à bois dur de type chênaie mais également à des boisements alluviaux ainsi qu'à des ripisylves
- Les **landes et fruticées** : végétation arbustive correspondant principalement à des fruticées de prunelliers et d'aubépines en structure non linéaire et quelques landes à callunes en cours d'embroussaillage



Ripisylve en bord d'Aumance, A. Soissons, CEN Allier



Arbre isolé, A. Soissons, CEN Allier

B. Réalisation d'un état des lieux 2011

L'état des lieux 2011 a été réalisé en deux temps :

- une première phase de photo-interprétation à partir des photographies aériennes de 2009. Sur celles-ci ont été repérés les linéaires de haies, les arbres isolés, et l'ensemble des boisements.
- une deuxième phase de vérification sur la zone afin d'affiner la cartographie, notamment en ce qui concerne la nature des boisements ou le nombre d'arbres isolés lorsqu'ils étaient nombreux.

III. RESULTAT ET ANALYSE

Les résultats chiffrés sont présentés dans le tableau 1. Les résultats cartographiques sont visibles sur les cartes 2.1, 2.2 et 2.3.

Typologie		2011
Boisements	Boisements de feuillus	112 ha
	Plantations	4 ha
	Fourrés et landes	15 ha
Haies		7050 ml
Arbres isolés		1060

Tableau 1 : Surfaces boisées, linéaires de haies et nombre d'arbres isolés sur le site en 2011.

Les haies concernent principalement les zones agricoles. Sur environ 50 ha de prés présents sur le site, 7 km de haies ont pu être inventoriées, principalement dans les pâtures situées sur les hauteurs des côtes. Le linéaire de haies à proprement parler et donc peu important, cependant, cela reste à nuancer étant donné la présence très fréquente de boisements en bordure des parcelles (photo ci-dessous). En fait, la quasi-totalité des parcelles agricoles présentes sur le site est bordée, sur au moins un côté, par un boisement.



Prairie entourée de boisements, A. Soissons, CEN Allier

Les boisements de feuillus représentent 112 ha soit 44 % du site Natura 2000 contre 4 ha de plantations. Ainsi, une très large majorité du site est encore couverte de feuillus, plus favorables pour la chasse des murins à oreilles échancrées ainsi que pour la majorité des chauves-souris que les plantations. La majorité des boisements est située dans les zones pentues du bord de l'Aumance et des petits affluents.

Les landes et fruticées représentent 14 ha sur le site. Elles se concentrent également dans les zones escarpées anciennement pâturées et qui s'embroussaillent. Bien qu'une réflexion concernant la restauration d'une partie de ces secteurs puisse être envisagée à l'avenir afin de conserver les landes et les végétations d'éboulis, la présence d'une superficie importante de fruticées apparaît favorable au site Natura 2000 en tant que territoire de chasse pour les chauves-souris.

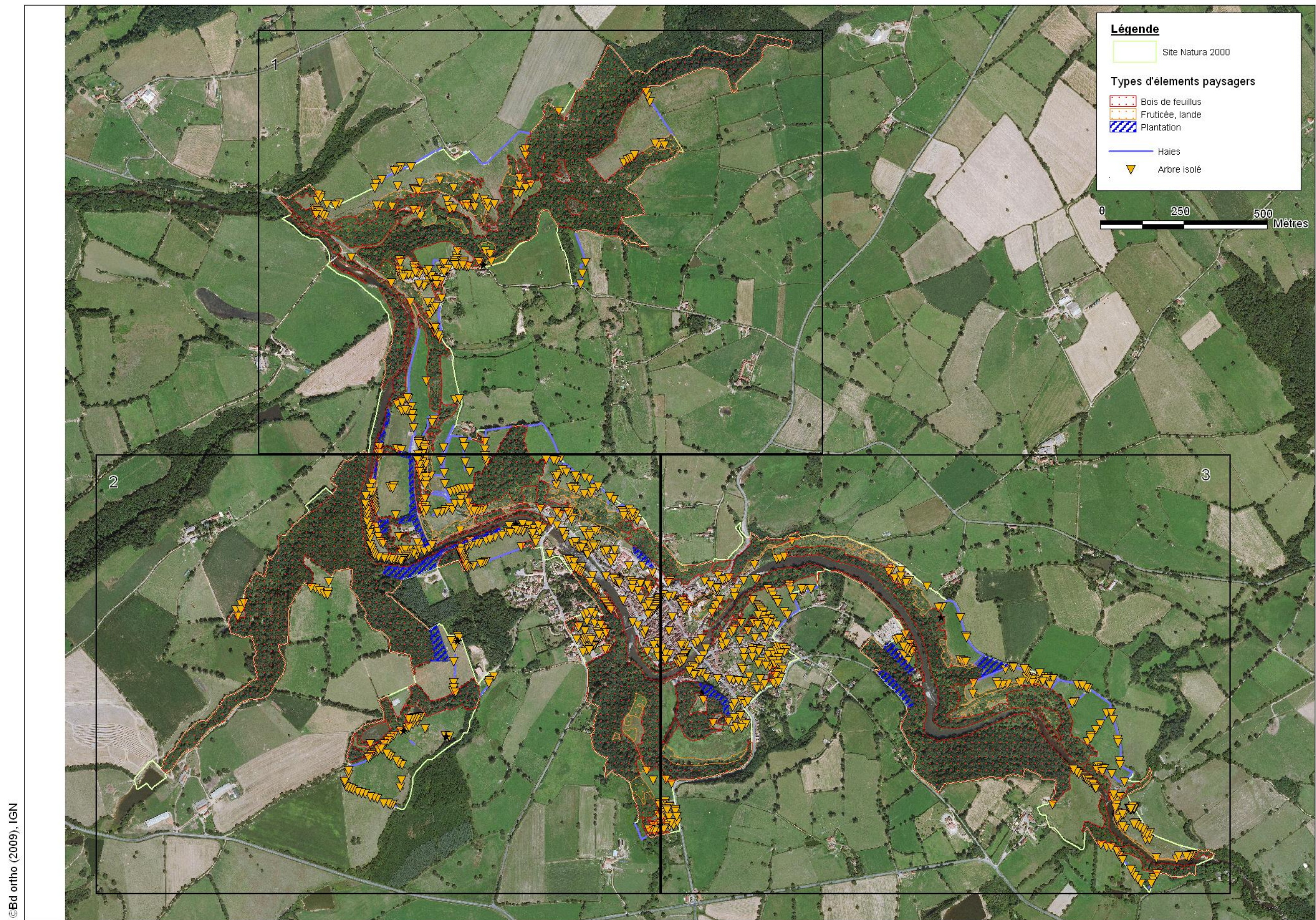
En ce qui concerne les arbres isolés et en alignement, 1060 arbres ont pu être recensés sur les 130 ha non

boisés du site. Cela constitue une bonne moyenne avec plus de 8 arbres pour un hectare, surfaces urbaines comprises. De plus, à noter la présence d'un certain nombre de jeunes arbres ou de plantations récentes assurant en partie le renouvellement. Ce renouvellement est primordial pour la préservation à long terme d'un nombre équivalent d'arbres. Il doit être envisagé dès aujourd'hui et les actions de plantation encouragées.

La répartition des arbres isolés ou en alignement est assez hétérogène. Certains secteurs possèdent de très fortes densités, notamment dans les haies, d'autres sont bien moins fournis. Les secteurs urbains possèdent également une densité importante d'arbres isolés, probablement très favorable aux chauves-souris en sortie de gîte.

Conclusion

Les boisements, les haies et les arbres isolés constituent des éléments importants pour la préservation des enjeux du site Natura 2000 des « gîtes de hérisson ». Cet état des lieux a permis d'identifier des superficies importantes de boisements feuillus, un linéaire raisonnable de haies et un nombre important d'arbres isolés ou en alignements. Il permettra dans l'avenir d'estimer l'évolution temporelle de ces éléments mais également d'analyser les liens entre eux et la présence des murins à oreilles échancrées sur la commune de hérisson.



© Bd ortho (2009), IGN

Carte 2 : Carte d'assemblage des résultats

Etats des lieux des boisements, des haies et des arbres isolés sur le site Natura 2000
« Gites de Hérisson », Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier, 2011



©Bd ortho (2009), IGN

Carte 2.1 : Résultats sur le secteur nord



©Bd ortho (2009), IGN

Carte 2.2 : Résultats sur le secteur ouest



Carte 2.3 : Résultats sur le secteur est